INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du lundi 4 avril 2022, tenue à la salle du Centre Multifonctions au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita.

Sont présents :

Monsieur Michel Colpron	maire	
Monsieur Jean Gagnon	conseiller	au siège # 1
Madame Christine Charlebois	conseillère	au siège # 2
Madame Claudy Malenfant	conseillère	au siège # 3
Monsieur Alain Forget	conseiller	au siège # 5
Monsieur Danny Michaud	conseiller	au siège # 6

Est absente :

Monsieur Émile Dubé	conseiller	au siège # 4

Les membres présents forment le quorum.

Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 19h30, par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita, Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice-générale.

2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et procédure d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2022
4. Rapport des délégations de pouvoir
5. Bordereaux des comptes incompressibles
6. Comptes compressibles
7. Transfert de crédits
8. Correspondances
9. Reconnaissance pour départ à la retraite
10. Formation sur le règlement provinciale provisoire pour la protection des milieux hydriques
11. Abrogation de l'avis de motion du projet de règlement #304 pour la création d'une réserve en prévision d'interventions du service incendie (06-12-2021)
12. Avis de motion du projet de règlement # 304 modifiant le règlement #288 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
13. Présentation du projet de règlement # 304 modifiant le règlement #288 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
14. Dépôt du rapport d'audit de conformité portant sur la Transmission des rapports financiers
15. Fin de la période d'essai de madame Chantal Malenfant au poste de secrétaire-réceptionniste
16. Renouvellement de la carte de membre du CAPAB
17. Société Canadienne du cancer – Mois de la jonquille
18. Projet de résolution d'urgence en solidarité avec le peuple Ukrainien
19. Dossier
    - 19.1. Voirie Hiver
    - 19.2. Étangs
    - 19.3. Suivi des rencontres MRC et autres
    - 19.4. Comité des Loisirs
    - 19.5. Bibliothèque La Biblioritoise
    - 19.6. Corporation Premier Jalon
    - 19.7. Corporation Touristique
    - 19.8. Cuisine Collective
    - 19.9. Action Municipale et Famille
    - 19.10. Jardins Rita de Cassia

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Rita

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 MARS 2022

)4-04-02

Il est proposé par monsieur Alain Forget et résolu l'unanimité des membres présents;

QUE le procès-verbal soit adopté après avoir effectué la correction suivante au point 3 :

- *Il est proposé par madame Danny Michaud,* remplacé par : *monsieur Danny Michaud.*

Adoptée

4. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Dépôt du rapport de délégation de pouvoir de messieurs Robert Lebel, chef d'équipe, Philippe Dumont, mécanicien et de madame Sergine Gagnon, directrice-générale / greffière-trésorière.

5. BORDEREAU DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

Dépôt du rapport des factures incompressibles, au montant de 72 275.52$.

6. COMPTES COMPRESSIBLES

Le bordereau suivant a été soumis à l'attention des membres du conseil :

AGRISCAR	thermostat prog. 5-2 jours 24V	41.37 $
ALARME TOP VISION	batterie système alarme	286.29 $
BOUTIQUE FREDHOBBY	nettoyage Windows, installation antivirus	78.18 $
BUANDERIE RIVIÈRE-DU-LOUP	salopette, boîte à serviettes	41.39 $
BUROPRO CITATION	photocopies	322.58 $
CARREFOUR DU CAMION R-D-L	entretien freightliner (belt, tension, sanden)	598.57 $
CENTRE DU CAMION LABONTÉ	filtres	360.76 $
HARNOIS ÉNERGIE	mazout, diesel, essence	19 033.54 $
KADORAMA	agrafes standard, cartes de temps	23.65 $
LAUZIER ÉLECTRIQUE	réparer lumière de rue, éclairage extérieur, ballast	714.43 $
MACPEK	bras essuis-glace, graisse, lave-vitre	173.67 $
MALENFANT, CHANTAL	frais de déplacement RCR Trois-Pistoles	52.80 $
MULTI TECHNIQUES	progamme de ligne pour la Fabrique	34.49 $
NORDIKEAU	suivi et échantillonnage eau	1 669.44 $
PIÈCE AUTO M. MICHAUD	poly rib gold belts	85.75 $
PLOMBERIE K.R.T.B.	œil magique, nozzle, test de combustion fournaise	1 102.64 $
PLOMBERIE TURCOTTE	expertise tuyau pompe patinoire	103.48 $
WURTH	écrou, boulon, graisse, connecteur, lunettes sécurité...	1 331.79 $
Total		**26 054.82 $**

Les Éditions Juridiques FD Inc., www.fd.qc.ca, 1-800-363-9251, No. F026

)4-04-03

Il est proposé par monsieur Alain Forget;

QUE les comptes au montant de 26 054.82$ soient approuvés et payés.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 26 054.82$.
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

7. TRANSFERT DE CRÉDITS

2022-04-04-04

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon;

QU'un montant de 4 274.00$ soit autorisé pour les transferts de crédits suivants :

DESCRIPTION	DU	DESCRIPTION	AU	MONTANT
entr.rép. Équipements- été	232 000 526	entr.rép. Équipements- hiver	233 000 526	602.00 $
essence et diesel- été	232 000 631	essence et diesel- hiver	233 000 631	2 293.00 $
huile à chauffage- été	232 000 632	huile à chauffage- hiver	233 000 632	1 300.00 $
essence et diesel- été	232 000 631	huile à chauffage- hiver	233 000 632	36.00 $
Fournitures bureau	213 000 670	Entr.Rép. Ameublement adm.	213 000 527	43.00 $
TOTAL				4 274.00 $

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

8. CORRESPONDANCE

Une liste de la correspondance a été remise à chacun, elle peut être consultée au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

9. RECONNAISSANCE POUR DÉPART À LA RETRAITE

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita désirent planifier une soirée de reconnaissance, sous forme de 5 à 7, afin de souligner les années de service de madame Marguerite D. Michaud à titre de directrice générale au cours des 12 dernières années pour la Municipalité de Sainte-Rita;

ATTENDU QUE le conseil désire faire l'achat d'une carte cadeau d'une valeur de 400.$ à l'Hôtel le Navigateur de Rimouski, centre de villégiature, pour l'occasion;

2022-04-04-05

Il est proposé par madame Christine Charlebois et résolu unanimement par les membres présents;

QUE les membres du conseil municipal mandate madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, de faire les démarches nécessaire pour l'achat d'une carte cadeau au montant de 400.$ échangeable pour différents forfaits à l'Hôtel le Navigateur de Rimouski.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 400.$.
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

10. FORMATION SUR LE RÈGLEMENT PROVINCIALE PROVISOIRE POUR LA PROTECTION DES MILIEUX HYDRIQUES

Il est noté que Madame Christine Charlebois, conseillère au siège no 2, ne prend pas part au vote sur ce point.

ATTENDU QUE le nouveau *Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportée par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations,* mieux connu sous le nom de régime transitoire de gestion des zones inondable, des rives et du littoral, entrera en vigueur le 1er mars 2022;

ATTENDU QUE les municipalités et, par conséquent, les officiers municipaux en bâtiment et en environnement (OMBE) devront veiller à son application;

ATTENDU QUE la COMBEQ offre une formation portant sur l'application de ce règlement les 5 et 6 avril en classe virtuelle au coût de 455.$ taxes non incluses à lequel nous pouvons bénéficier d'un rabais membre de la COMBEQ;

ATTENDU QUE les frais seront séparés à parts égales, plus les heures applicables à cette formation, entre les municipalités de Lac-des-Aigles, Saint-Michel-du-Squatec, Biencourt et Sainte-Rita;

2022-04-04-06

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita autorisent l'inscription de monsieur Julien Colpron-Tremblay, inspecteur en bâtiments, au coût de 350.50$ taxes incluses;

QUE le coût d'adhésion soit réparti équitablement entre les quatre municipalités soient 87.63$ chacune taxes incluses.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 87.63.$.
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

11. ABROGATION DE L'AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 304 POUR LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE EN PRÉVISION D'INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE (06-12-2021)

ATTENDU QUE devant la complexité du processus d'un tel règlement, les membres du conseil municipal de Sainte-Rita préfèrent opter pour une résolution, qui est plus facile à adapter selon nos besoins;

ATTENDU QUE le no # 304 prévu pour ce projet de règlement est à nouveau disponible pour un prochain règlement;

Procès-verbal du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Rita

2022-04-04-08

Il est proposé par monsieur Alain Forget;

QUE l'avis de motion ainsi que la présentation du projet de règlement # 304 pour la création d'une réserve en prévision d'interventions du service incendie soit abrogé et que le # 304 soit à nouveau disponible pour un prochain de règlement.

Adoptée

12. AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 304 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 288 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Un avis de motion est donné par la présente par monsieur Alain Forget, conseiller au siège # 5 qu'un projet de règlement est présenté au point 11 de la présente séance concernant le règlement # 304 modifiant le règlement # 288 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

13. PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 304 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #288 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Monsieur Alain Forget, conseiller au siège # 5, présente aux membres du conseil municipal le projet de règlement # 304 modifiant le règlement # 288 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Sainte-Rita. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil.

14. DÉPÔT DU RAPPORT D'AUDIT DE CONFORMITÉ PORTANT SUR LA TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS

ATTENDU QUE La Commission municipale du Québec, plus précisément la Vice-présidence à la vérification, nous transmet la version définitive du rapport d'audit portant sur la transmission de notre rapport financier pour les années 2016 à 2020 à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), en vertu de l'article 86.7 de la *Loi sur la Commission municipale*;

ATTENDU QUE ce rapport doit être déposé à la première séance du conseil municipal suivant sa réception, tel que prévu à l'article 86.8 de la Loi;

Il est proposé par madame Christine Charlebois et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, transmette une copie certifiée conforme de la résolution du conseil officialisant le dépôt du rapport à madame Isabelle Gravel, MAP, directrice en audit à la Commission municipale du Québec tel que demandé.

Adoptée

15. FIN DE LA PÉRIODE D'ESSAI DE MADAME CHANTAL MALENFANT AU POSTE DE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

ATTENDU QUE madame Chantal Malenfant, en poste en tant que secrétaire-réceptionniste depuis le 4 janvier 2022, termine sa période d'essai le 18 avril prochain;

ATTENDU QUE le travail effectués et les connaissances acquises de madame Malenfant sont conformes aux exigences requises pour ce poste;

ATTENDU QUE le conseil désire changer le titre et la classification du poste afin que madame Malenfant puisse remplacer la directrice générale en son absence;

2022-04-04-09

Il est proposé par madame Claudy Malenfant;

QU'à compter du 18 avril prochain, madame Chantal Malenfant agira à titre d'adjointe à la direction et que son salaire sera établi selon l'échelon 1 de la classe 5, conformément à l'échelle salariale en vigueur.

Adoptée

16. RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE DU CAPAB

ATTENDU QUE le Centre d'aide aux proches aidants des Basques (CAPAB) demande à la municipalité de Sainte-Rita de renouveler sa carte de membre corporative pour la cause des proches aidants 2022-2023;

ATTENDU QU'en devenant membre nous démontrons à tous les proches aidants de la MRC des Basques que nous reconnaissons leur engagement auprès des personnes aidées à apprécier davantage ces moments plus difficiles de leur parcours de vie;

Les Éditions Juridiques FD Inc., www.fd.qc.ca, 1-800-363-9251, No. F026

ATTENDU QUE grâce au soutien de ses membres individuels et corporatifs, l'organisme peut continuer sa mission et devenir un acteur incontournable de la proche aidance au Bas-Saint-Laurent et même sur la scène provinciale;

ATTENDU QUE le taux de cotisation pour notre municipalité est de 50,$ pour l'année 2022-2023;

2022-04-04-10

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

QUE la municipalité de Sainte-Rita accepte de renouveler sa carte de membre corporative du Centre d'aide aux proches aidants des Basques (CAPAB) pour l'année 2022-2023 au montant de 50,$.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 50.$.
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

17. SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER –MOIS DE LA JONQUILLE

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer (SCC) amasse des fonds dans le cadre de la campagne de la jonquille afin de soutenir leur travail essentiel;

ATTENDU QUE notre don permettra de financer des projets de recherche ainsi que des services essentiels;

2022-04-04-11

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon;

QUE la municipalité de Sainte-Rita accepte de verser un montant de 25,$ afin de financer des programmes d'information et de soutien indispensables pour aider davantage de personnes à vivre pleinement leur vie, pendant et après leur expérience de cancer.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 25.$.
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

18. PROJET DE RÉSOLUTION D'URGENCE EN SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des municipalités nous invite à joindre notre voix au concert des nations qui dénoncent la crise actuelle en Ukraine et nous invite à manifester notre solidarité envers le peuple ukrainien;

ATTENDU QUE devant la complexité du dossier, le conseil municipal de Sainte-Rita ne se trouve pas assez outillé pour prendre part à une telle décision;

2022-04-04-12

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita soutiennent tous les peuples qui souffrent de la violence suite à de telle confrontation mais n'adhère pas à la résolution d'urgence telle que proposé par la FQM.

Rejetée

19. DOSSIER

19.1 VOIRIE ÉTÉ, HIVER

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Le souffleur a dû être repassé dans le village ainsi que dans la majorité des rangs, les employés municipaux surveillent l'écoulement de l'eau afin de bien gérer la fonte de la neige.
- La fournaise au garage municipal a dû être remplacée, cette dépense sera entérinée par le conseil municipal à la séance prochaine.

19.2 ÉTANGS

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Toute se passe normalement, rien de spécial dans le moment.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

19.3 SUIVI DES RENCONTRES MRC ET AUTRES

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que :

MRC :

- Conseil de la MRC le 23 mars par vidéo-conférence
- C.A. de la MRC le 9 mars par vidéo-conférence.

- Prochain C.A. le 6 avril à Trois-Pistoles
  - Prochain conseil le 20 avril, l'endroit reste à confirmer.

MUNICIPALITÉ :

- Webinaires le 30 mars donné par la Conférence administrative régionale (Rimouski) volet aménagement du territoire.

- Rencontre virtuelle du comité de revitalisation le 17 mars avec madame Sergine Gagnon.

- Vérification comptable le 7 mars au bureau municipal.

- Notaire Ariane Michaud pour la signature de documents concernant l'affaire du Chemin Taché Est impliquant la municipalité, le MTQ et la famille Lebel le 1er avril avec madame Sergine Gagnon.

- Formation Éthique et déontologie donnée par la FQM le 19 mars sur la plateforme Zoom.

19.4 COMITÉ DES LOISIRS

Monsieur Émile Dubé, président, étant absent, il n'y a pas de compte-rendu.

19.5 BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIORITOISE

Monsieur Jean Gagnon, responsable, informe les membres du conseil municipal que:

- Rien de spécial, la bibliothèque est ouverte selon l'horaire habituel.

19.6 CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON

Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :

- Tout se passe bien.

19.7 CORPORATION TOURISTIQUE

Monsieur Émile Dubé, président, étant absent, monsieur Michel Colpron, informe les membres du conseil municipal que :

- Une rencontre a eue lieu le 16 mars où il a été question du retour du Festival de l'Érable après 2 ans d'absence dû aux contraintes de la Covid-19. Une prochaine rencontre est prévue le 13 avril prochain.

19.8 CUISINE COLLECTIVE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Un premier atelier de cuisine a eu lieu le 16 mars à lequel 6 personnes ont pris part.

19.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Madame Christine Charlebois, représentante, informe les membres du conseil municipal que :

- La municipalité s'est vue accorder un montant de 5 250.$ pour aider à la création de la Politique Familiale en mandatant une personne pour monter le dossier.
- Le projet d'hébertisme est toujours en cours. Une réunion aura lieu à la mi-avril.

19.10 JARDINS RITA DE CASCIA

Monsieur Alain Forget, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Nous commencerons les semis à l'école, probablement après Pâques.
- Nous nous préparons également l'installation de la serre pour début juin.
- Nous ferons creuser un puits et faire faire les coffrages pour la serre en mai.
- Nous espérons faire installer l'électricité en même temps, selon les disponibilités d'Hydro-Québec.
- Nous attendons des nouvelles pour les emplois d'été incessamment, ce qui nous permettra de publier une ou deux offres d'emploi.

Les Éditions Juridiques FD Inc., www.fd.qc.ca, 1-800-363-9251, No. F026

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

19.11 CIMETIÈRE L'héRITAge

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Rien de spécial durant cette période hivernale.

20. VARIA

20.1. VOISINS SOLIDAIRES

ATTENDU QUE *Voisins solidaires* est une approche qui invite les citoyens à développer les solidarités de voisinage dans leur communauté;

ATTENDU QUE le financement disponible pour une municipalité de moins de 5 000 habitants est de 10 000.$ et que le financement disponible pour une MRC dont minimalement 5 municipalités participent reçoit de base 2 500.$ + 10 000.$ par municipalité participante de moins de 5 000 habitants

ATTENDU QUE les objectifs de l'appel de projets est de promouvoir le bon voisinage ainsi que les liens intergénérationnels auprès des citoyens par des actions de communication et de mobilisation, agir sur l'environnement social, agir sur l'environnement physique ainsi que repérer et soutenir les citoyens connecteurs pour ainsi soutenir et valoriser les initiatives citoyennes favorables au bon voisinage et au bien-vieillir;

2022-03-07-13

Il est proposé par madame Christine Charlebois et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents;

QUE le conseil municipal de Sainte-Rita confirme leur engagement au projet Voisins Solidaires volet MRC et que la personne représentant notre municipalité qui siègera au comité de la MRC sera madame Claudy Malenfant, conseillère au siège no 3.

Adoptée

20.2. PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE –VOLET RIRL

ATTENDU QUE qu'en date du 17 juin 2021, le Ministère des Transports nous confirmait l'approbation de notre demande de subvention dans le cadre du volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale de notre dossier no XAA48982;

ATTENDU QUE comme il restait quelques relevés d'arpentage à effectuer à l'automne 2021 et que par la suite la municipalité considérait qu'il était trop tard pour aller en appel d'offre avant l'arrivée de l'hiver;

2022-03-07-14

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et unanimement résolu par les membres du conseil présents;

QUE la municipalité de Sainte-Rita demande au ministère la possibilité de prolonger notre période de réalisation afin de compléter les travaux d'ici l'automne 2022.

Adoptée

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucuns citoyens dans la salle.

22. CLÔTURE DE LA SESSION

À 20 h 27 l'ordre du jour étant épuisé;

2022-03-07-15

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

QUE la présente séance soit close.

Adoptée à l'unanimité

Signé : _____
Président d'assemblée

_____
Directrice générale / greffière-trésorière

Je, Michel Colpron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.